

ADHESION 2018

Cher(e) Collègue,

Suite à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des Artisans Boulangers-Pâtissiers du Tarn, qui s'est tenue lundi 25 septembre 2017, une **nouvelle équipe de boulangers-pâtissiers** forme le bureau de notre organisation professionnelle.

Le bureau assure vouloir **défendre et représenter les intérêts de la profession** ainsi que de **fédérer** les artisans boulangers-pâtissiers du département.

Pour ce faire, des **actions collectives** de promotion et de valorisation du métier seront organisées chaque année, telles que le concours du meilleur croissant, le concours de la meilleure fouace ou encore des animations dans le cadre de la fête du pain.

Concernant les **actions individuelles**, la Fédération des Artisans Boulangers-Pâtissiers du Tarn a adhéré à l'U2P Tarn (Union des entreprises de proximité) afin que les adhérents puissent bénéficier d'un certain nombre de **services** en matière social, juridique, gestion et de réglementation professionnelle. (Voir site www.u2p81.fr)

La cotisation 2018 à la Fédération des Artisans Boulangers-Pâtissiers du Tarn est de **170 euros**. Vous trouverez ci-dessous le coupon réponse à nous retourner, accompagner du chèque à l'ordre de la Fédération des Artisans Boulangers-Pâtissiers du Tarn. Comme vous le savez cette cotisation à un organisme professionnel est déductible au titre des frais généraux de l'entreprise.

Pour décider de l'avenir de notre profession et des enjeux de demain, nous comptons sur vous ! Rejoignez-nous !

Nous vous prions de croire, Cher(e) collègue, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le bureau



Adhésion 2018 - Fédération des Artisans Boulangers-Pâtissiers du Tarn

RAISON SOCIALE :

SIRET : Forme Juridique :

Nombre de salarié : Dont apprenti :

NOM..... PRENOM :

ADRESSE :

CP : VILLE :

Tel : Fax : Port:

Mail : Site internet :

Signature et cachet de l'entreprise